Téléfax: +49 (0) 3461 845-555

# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

### **ADDINOL Grease EP 2 G**

Date de révision: 31.08.2023 Code du produit: 717244 Page 1 de 11

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

ADDINOL Grease EP 2 G

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

# Utilisation de la substance/du mélange

Agent lubrifiant

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant** 

Société: ADDINOL Lube Oil GmbH

Gebäude 4609

Rue: Am Haupttor Lieu: D-06237 Leuna

Téléphone: +49 (0) 3461 845-0

e-mail: info@addinol.de
Interlocuteur: Service technique
Internet: www.addinol.de

Service responsable: Service technique d'ADDINOL

Fournisseur

Société: ADDINOL Lube Oil France SAS
Rue: 30 bis Rue du Vieil Abreuvoir
Lieu: F-78100 Saint-Germain-en-Laye

Téléphone: +33 661 83 73 58 e-mail: info@addinol.fr

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** numéro ORFILA (INRS) : +33 (0) 1 45 42 59 59

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Règlement (CE) nº 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

# Règlement (CE) nº 1272/2008

### Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient Zinc naphthenate. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### Conseils supplémentaires

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

### 2.3. Autres dangers

En cas d'un maniement et d'une utilisation approprié le produit ne cause pas effets nocifs selon nos expériences et des informations mis à notre disposition.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2. Mélanges

### Caractérisation chimique

Graisse saponifiée au lithium à base d'huile minérale avec des additifs EP.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

### **ADDINOL Grease EP 2 G**

Date de révision: 31.08.2023 Code du produit: 717244 Page 2 de 11

### Composants dangereux

Nº CAS	Substance			
	Nº CE	Nº Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) nº 1	272/2008)		
4259-15-8	Zinc bis[O,O-bis(2-ethylhexyl)] bis(dithiophosphate)			1 - < 2,5 %
	224-235-5		01-2119493635-27	
	Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 2; H3	18 H411		
12001-85-3	Zinc naphthenate			0,5 - < 1 %
	234-409-2			
	Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Aquatic	Chronic 2; H319 H317 H411		

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité		
	Limites de conc	oncentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
4259-15-8	224-235-5	Zinc bis[O,O-bis(2-ethylhexyl)] bis(dithiophosphate)	1 - < 2,5 %		
		ique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 3100 mg/kg  Eye Dam. 1; H318: >= 50  Eye Irrit. 2; H319: >= 2,5 - < 50			
12001-85-3	234-409-2	Zinc naphthenate	0,5 - < 1 %		
	par voie orale:	DL50 = > 2000 mg/kg			

### Information supplémentaire

Ce mélange ne contient pas de substances classés comme nocives ou dangereuses pour l'environnement conformément au Règlement CE 1272/2008, ni auxquelles une valeur limite d'exposition professionnelle communautaire est attribuée.

DMSO-Extrakt < 3 %, IP 346.

Système de classification : la classification corresponds aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des mesures de premiers secours

### Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

# Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

# Après ingestion

NE PAS faire vomir.

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **ADDINOL Grease EP 2 G**

Date de révision: 31.08.2023 Code du produit: 717244 Page 3 de 11

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction. Sable. Jet d'eau en aspersion. Mousse.

### Moyens d'extinction inappropriés

Fau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes nitriques (NOx). Dioxyde de soufre (SO2). suie.

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

### **Autres informations**

Recueillir mécaniquement. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Section 12: Informations écologiques Evacuation: voir rubrique 13

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

# Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

# Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

# Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **ADDINOL Grease EP 2 G**

Date de révision: 31.08.2023 Code du produit: 717244 Page 4 de 11

# Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Tenir à l'écart de: Comburant.

### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire. gel. forte chaleur.

Température de stockage conseillée: 5 - 40°C

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Indications détaillées: voir notice technique.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.1. Paramètres de contrôle

### Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation					
DNEL type	DNEL type		Effet	Valeur		
4259-15-8	Zinc bis[O,O-bis(2-ethylhexyl)] bis(dithiophosphate)					
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	9,6 mg/kg p.c./jour		
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,67 mg/m³		
Consommateu	r DNEL, à long terme	dermique	systémique	4,8 mg/kg p.c./jour		
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,19 mg/kg p.c./jour		
Salarié DNEL,	Salarié DNEL, à long terme		systémique	6,6 mg/m³		
12001-85-3	Zinc naphthenate					
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1,18 mg/m³		
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	3,3 mg/kg p.c./jour		
Consommateu	Consommateur DNEL, à long terme		systémique	0,29 mg/m³		
Consommateu	r DNEL, à long terme	dermique	systémique	1,7 mg/kg p.c./jour		

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **ADDINOL Grease EP 2 G**

Date de révision: 31.08.2023 Code du produit: 717244 Page 5 de 11

#### Valeurs de référence PNEC

valouro do r		
Nº CAS	Désignation	
Milieu environi	nemental	Valeur
4259-15-8	Zinc bis[O,O-bis(2-ethylhexyl)] bis(dithiophosphate)	
Eau douce		0,004 mg/l
Eau douce (re	jets discontinus)	0,044 mg/l
Eau de mer		0,0046 mg/l
Sédiment d'ea	u douce	0,322 mg/kg
Sédiment mar	in	0,032 mg/kg
Intoxication secondaire		8,33 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		3,8 mg/l
Sol		0,062 mg/kg
12001-85-3	Zinc naphthenate	
Eau douce		0,004 mg/l
Eau douce (re	jets discontinus)	0,04 mg/l
Eau de mer		0 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,015 mg/kg
Sédiment marin		0,002 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,6897 mg/l
Sol		0,001 mg/kg

# Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

# 8.2. Contrôles de l'exposition





### Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

# Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN: EN 166

#### Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : EN ISO 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Epaisseur du matériau des gants: 0.4 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Epaisseur du matériau des gants: 0.2 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **ADDINOL Grease EP 2 G**

Date de révision: 31.08.2023 Code du produit: 717244 Page 6 de 11

#### **Protection respiratoire**

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Pâte
Couleur: noir

Odeur: caractéristique Seuil olfactif: non déterminé

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation: > 190 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition > 250 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité: Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité: Aucune donnée disponible

Point d'éclair: > 300 °C DIN EN ISO 2592

Température d'auto-inflammation:

Température de décomposition:

Aucune donnée disponible

pH-Valeur:

non applicable

Viscosité cinématique: 800 mm²/s DIN 51562 - Huile de base

(à 40 °C)

Hydrosolubilité: pratiquement insoluble

Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Densité (à 20 °C): 0,900 g/cm³ DIN 51757

Densité de vapeur relative:

Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

# Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

évaluation: non explosif.

Température d'inflammation spontanée

solide: sans faculté d'auto-échauffement. gaz: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

# 10.1. Réactivité

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

### **ADDINOL Grease EP 2 G**

Date de révision: 31.08.2023 Code du produit: 717244 Page 7 de 11

### 10.4. Conditions à éviter

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Ne pas surchauffer pour éviter une décomposition thermique.

#### 10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les: Comburant, fortes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes nitriques (NOx). Oxydes de soufre. suie. aldéhydes. Cétone.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode	
4259-15-8	Zinc bis[O,O-bis(2-ethylhexyl)] bis(dithiophosphate)						
	orale	DL50 mg/kg	3100	Rat	Study report (1975)	OECD Guideline 401	
	cutanée	DL50 mg/kg	> 5000	Lapin	Study report (1975)	OECD Guideline 402	
12001-85-3	Zinc naphthenate						
	orale	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Study report (2018)	OECD Guideline 423	

#### Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Effets sensibilisants

Contient Zinc naphthenate. Peut produire une réaction allergique.

# Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

# Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

# Propriétés perturbant le système endocrinien

non applicable

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

### **ADDINOL Grease EP 2 G**

Date de révision: 31.08.2023 Code du produit: 717244 Page 8 de 11

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
4259-15-8	Zinc bis[O,O-bis(2-ethylhexyl)] bis(dithiophosphate)						
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50	4,4 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	Study report (2002)	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	410 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Study report (2004)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50	75 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (2005)	OECD Guideline 202
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	0,4 mg/l	21 d	Daphnia magna	Study report (2010)	OECD Guideline 211
12001-85-3	Zinc naphthenate						
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	> 100	96 h	Cyprinus carpio	REACh Registration Dossier	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	4 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACh Registration Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50	35 mg/l	48 h	Daphnia magna	REACh Registration Dossier	OECD Guideline 202
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50	5,2 mg/l)	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewag	Water research volume 17, nr10, 1363-136	OECD Guideline 209

# 12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

# Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
4259-15-8	Zinc bis[O,O-bis(2-ethylhexyl)] bis(dithiophosphate)	3,59
12001-85-3	Zinc naphthenate	0,8

#### **FBC**

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
12001-85-3	Zinc naphthenate	69,48	Capoeta fusca	Water Qual Expo Heal

# 12.4. Mobilité dans le sol

En raison de sa faible solubilité dans l'eau, le produit sera séparé en majeure partie mécaniquement dans les installations d'épuration biologique.

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

# 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

# 12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

# Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

### **ADDINOL Grease EP 2 G**

Date de révision: 31.08.2023 Code du produit: 717244 Page 9 de 11

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### Code d'élimination des déchets - Produit

120112 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; déchets de cires et graisses; déchet dangereux

### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Transport terrestre (ADR/RID)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	-
d'identification:	
14.2. Désignation officielle de	-
transport de l'ONU:	
14.3. Classe(s) de danger pour le	-
transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	-
Transport fluvial (ADN)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	-
<u>d'identification:</u>	
14.2. Désignation officielle de	-
transport de l'ONU:	
14.3. Classe(s) de danger pour le	-
transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	-
Transport maritime (IMDG)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	-
<u>d'identification:</u>	
14.2. Désignation officielle de	-
transport de l'ONU:	
14.3. Classe(s) de danger pour le	-
transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	-
Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	-

d'identification:

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

**ADDINOL Grease EP 2 G** 

Date de révision: 31.08.2023 Code du produit: 717244 Page 10 de 11

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Unless specified otherwise, general measures for safe transport must be followed.

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,8,9,10,13,14.

#### Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route; ADN -Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; ATE - Estimations de la toxicité aiguë; CAO - Compagnie aérienne cargo; CAS - Service des résumés chimiques; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale: IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international: IMO - Organisation maritime internationale: ISO - Organisation internationale de normalisation: LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; OECD -Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID -Convention relative aux transports internationaux ferroviaires; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TDG - Transport des marchandises dangereuses; UN -Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

### **ADDINOL Grease EP 2 G**

Date de révision: 31.08.2023 Code du produit: 717244 Page 11 de 11

# Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 Contient Zinc naphthenate. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### Information supplémentaire

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)